

Intitulé de l'épreuve : Géographie économique France et UE

Nombre de copies : 3

Numérotez chaque page (dans le cadre en bas de la page) et placez les feuilles dans le bon sens.

1- Le conseil économique, social et environnemental : organisation, fonctionnement et compétences

Le conseil économique, social et environnemental^(CESE) est un organe consacré par la Constitution (article 88-1). Par son organisation, son fonctionnement et ses compétences, il participe à la vie démocratique.

Le CESE est un organe collégial et consultatif (I) Composé de 160 membres nommés, le CESE est organisé selon plusieurs groupes thématiques (agriculture, artisanat, et professions libérales, coopération, etc.). Son fonctionnement tend à favoriser la participation citoyenne. La dernière saisine par le Premier ministre a ainsi permis la participation de 12 citoyens tirés au sort. En tant qu'organe consultatif, le CESE est saisi par le Premier ministre sur des questions qui entrent dans son champ de compétences. Les avis rendus, généralement approuvés en assemblée plénière, ne sont pas contraignants.

Le CESE a vu son champ de compétence s'élargir progressivement (II). Initialement dénommé conseil économique et social, les questions environnementales se sont ajoutées à ses compétences suite à la réforme constitutionnelle de 2004, instaurant par ailleurs la Charte de

N°

1.1.10

l'environnement. Cet organe délibératif participe au débat démocratique mais sa composition a fait l'objet de certaines critiques. En effet, les membres nommés ne seraient pas représentatif de la société, ce qui affaiblit la légitimité de ses avis. Ainsi, sur la question de l'abaissement du droit de vote à l'âge de 16 ans, des citoyens tirés au sort ont pu s'exprimer. La loi organique d'août 2021 modifie également le mode de saisine du CESE en autorisant les initiatives en ligne, ouvrant plus largement l'organe aux citoyens. La participation citoyenne est en effet impérative sur les sujets que traite le CESE, du fonctionnement des institutions aux normes environnementales, en passant par les droits économiques.

Organe collégial et consultatif, le CESE, consacré par la constitution de 1958, participe et dynamise la vie démocratique.

2- L'impact de la guerre en Ukraine sur l'économie française.

Face à une inflation galopante en zone euro, la Banque centrale européenne a décidé de relever ses taux directeurs de trois quart de points en Juillet 2022. La guerre en Ukraine s'insère dans un contexte économique marqué par des incertitudes et des tensions sur les prix.

Dès lors, la guerre en Ukraine, lancée par l'invasion russe du 24 février 2022, marque un nouveau choc exogène pour l'économie française (I).

du fait de ce conflit et des sanctions adoptées contre la Russie, le principal effet est la hausse des prix de l'énergie et des matières premières (1).

Le choc sur les prix de l'énergie affecte l'économie française car elle augmente les coûts de production pour les entreprises et diminue le pouvoir d'achat des ménages (en baisse de 1,4% selon l'INSEE). Ainsi, l'inflation pourrait affecter l'économie de manière durable. Au mois de mai 2022, les prix à la consommation en glissement annuel dépassaient 5% dans la zone euro et près de la moitié de l'inflation est portée par la hausse du prix de l'énergie.

Les conséquences de la guerre en Ukraine augmentent les incertitudes des perspectives économiques françaises. La volatilité des prix de l'énergie provoque une perte d'activité pour les entreprises (un point de PIB annuel selon l'INSEE). Si l'inflation pourrait créer une boucle prix-salaires, les perspectives en matière d'emploi sont relativement positives. Le chômage, après avoir diminué en 2021, se stabilise à 7,4% de la population active.

La réponse à ce choc au niveau national et européen doit favoriser la résilience de l'économie française (II).

L'inflation a été en partie endiguée par le bouclier tarifaire sur les tarifs réglementés de vente de gaz et d'électricité. La remise à la pompe, qui bénéficie tant aux entreprises qu'aux ménages, a également permis de soutenir le pouvoir d'achat. Mais au-delà de ces mesures de court terme, le conflit encourage une réponse structurelle. La souveraineté énergétique et alimentaire de l'Union européenne doit être une préoccupation majeure. La dépendance à l'égard du gaz russe (40% des importations européennes) sera diminuée à

l'avenir dans le cadre du programme "REPowerEU" présenté par la Commission européenne. A l'échelle nationale, la France est relativement épargnée par l'inflation des prix de l'énergie grâce à sa production d'électricité reposant sur le nucléaire. L'entretien et la durabilité du réseau de centrale doit être une priorité car elle favorise la souveraineté énergétique de la France.

3 - Comment expliquer le déficit du commerce extérieur français ?

La France enregistre en 2021 un déficit commercial record de près de 84,6 milliards d'euros. Ce résultat est néanmoins fortement tiré par la hausse des prix de l'énergie. Ce déficit s'explique par des facteurs structurels.

La faiblesse du tissu industriel français favorise le déséquilibre de la balance commerciale (I). En effet, la délocalisation de la production de biens manufacturés participe à l'accroissement du déficit du commerce extérieur. Ainsi, les importations françaises tendent à croître. Le premier partenaire commercial de la France est l'Union européenne et c'est également avec les 27 qu'elle enregistre son plus important déficit. Contrairement à l'Allemagne, la France produit peu de biens manufacturés ou d'équipements à haute valeur ajoutée. La France enregistre également un déficit important avec la Chine qui est son second partenaire commercial mais aussi son deuxième plus important déficit (-47 milliards d'euros).

Le déficit du commerce extérieur français s'explique également par un réseau d'entreprises exportatrices insuffisant (II). Si le nombre d'entreprises

Intitulé de l'épreuve : Géographie économique

Nombre de copies : 3

Numérotez chaque page (dans le cadre en bas de la page) et placez les feuilles dans le bon sens.

exportatrices tend à augmenter (plus de 150.000 en 2021), seul deux tiers des nouvelles entreprises se maintiennent après la troisième année. Le réseau des entreprises exportatrices est également moins dense qu'en Allemagne ou en Italie. Par conséquent, le soutien de l'Etat aux exportations est primordial. Dans le cadre du plan de relance, près de 600 millions d'euros sont ainsi consacrés au soutien des entreprises exportatrices. Le ministère de l'Europe et des affaires étrangères et notamment la direction générale des entreprises, soutient ces entreprises en facilitant les démarches administratives, la prospection et les garanties export.

Si le déficit du commerce extérieur semble renforcé par des facteurs conjoncturels tel que la hausse des prix de l'énergie, il s'explique essentiellement par des facteurs structurels. Afin de limiter ce déficit une politique industrielle transversale et un soutien aux exportations apparaissent nécessaire.

4 - Qu'est-ce que le principe de comitologie ?

L'exécution des actes juridiquement contraignants de l'Union européenne (UE) repose en partie sur la Commission européenne dont les compétences sont

N°

5.110

définies en la matière à l'article 291 du traité sur le fonctionnement de l'UE (TFUE).

Le principe de comitologie est central dans l'exécution des actes juridiquement contraignants de l'Union (I). Deux types d'actes permettent d'exécuter les législations adoptées selon la procédure législative ordinaire (PO). Ce sont d'une part les actes d'exécution qui confèrent peu de marge de manœuvre au Parlement européen ; et d'autre part, les actes délégués pour lesquels le Conseil a moins de pouvoir. Conformément à l'article 291 du TFUE, le Parlement européen et le Conseil autorisent selon la PO, la Commission à exercer ses compétences d'exécution. Ainsi, les actes d'exécution sont élaborés par des comités thématiques dont le nombre est croissant (322 en 2020). Ces derniers relèvent du règlement de comitologie (n° 132/2011).

Le principe de comitologie tend néanmoins à limiter la marge de manœuvre du Parlement européen et à extraire du débat parlementaire les éléments les plus sensibles (II). Le recours aux actes d'exécution limite en effet la portée du Parlement européen. Ainsi, la liste des énergies considérées comme "renouvelables" ou "de transition" dans le cadre de la taxonomie verte européenne, a été élaborée par un comité. La comitologie favorise alors le processus intergouvernemental. Des lors, la décision d'adopter un acte délégué ou un acte d'exécution est largement politique. L'accord interinstitutionnel "Meilleur légiférer" du 13 avril 2016 affirme ainsi la nécessité de recourir à la procédure de réglementation avec contrôle c'est-à-dire aux actes délégués.

renferçant ainsi les marges de manœuvre du Parlement européen. Enfin, ces préconisations ont été reprise par la Commission elle-même dans une proposition de réforme du règlement comitologique de 2017.

La réforme du principe de comitologie demeure inachevée mais doit permettre à terme, de renforcer le contrôle du Conseil et du Parlement européen en recourant systématiquement aux actes délégués.

5) L'Union européenne est-elle un acteur mondial de premier plan sur la scène internationale ?

Le traité de Lisbonne a renforcé la crédibilité internationale de l'UE en créant le service européen pour l'action extérieure (SEAE) et le représentant permanent pour les affaires étrangères et la politique de sécurité.

L'UE s'est progressivement affirmée comme un acteur mondial de premier plan (I). En effet, dès le traité de Maastricht en 1992, l'UE se dote d'une politique étrangère et de sécurité commune (PESC). Par ailleurs, le Conseil des affaires étrangères, formation permanente du Conseil de l'Union européenne est la seule consacrée par les traités. Les affaires étrangères est toutefois un domaine dans lequel les Etats membres souhaitent conserver leur souveraineté. Le conseil européen a donc des attributions spécifiques en matière de PESC notamment pour la nomination du haut représentant (article 18 TUE). Mais la coopération des Etats membres a toutefois permis à l'UE de s'affirmer en acteur mondial.

Le SEAE, débutant ses activités en 2011, compte 6 000 agents au siège et l'UE rayonne de par son réseau de 145 représentations diplomatiques dans le monde et 9 représentants spéciaux. Par ailleurs, l'UE a affirmé sa crédibilité à travers ses 18 missions civiles et opérations militaires à travers le monde. La mission Atalante a ainsi permis de lutter efficacement contre la piraterie maritime dans la Corne de l'Afrique. En outre, la mission EU-JUST-LEX a succédé avec succès à la mission de l'OTAN KFOR au Kosovo.

Le rayonnement mondial de l'UE est néanmoins limité par la logique intergouvernementale qui domine la PESC (II). En effet, les décisions en matière de PESC requièrent l'unanimité des Etats membres. Les intérêts nationaux divergents peuvent alors limiter la puissance mondiale de l'UE. Plusieurs propositions ont ainsi été faites visant à soumettre certaines décisions à un vote à la majorité qualifiée mais cette réforme s'oppose à la volonté des Etats membres de conserver leur souveraineté nationale. Enfin, l'action extérieure de l'UE souffre d'un problème de cohérence. En effet, la représentation extérieure de l'UE relève également de la Présidente de la Commission européenne et du Président du Conseil européen. Ainsi la question posée par Brezinski "l'Europe, quel numéro de téléphone?" semble toujours se poser. Le cadre financier pluriannuel 2021-2027, accorde alors des fonds supplémentaire pour les programmes de l'UE en matière de politique extérieure (fonds européen de solidarité, FRONTTEX).

L'UE est devenue un acteur incontournable sur la scène internationale mais son rayonnement demeure limité.

Intitulé de l'épreuve : Économie géographique France et UE

Nombre de copies : 3

Numerotez chaque page (dans le cadre en bas de la page) et placez les feuilles dans le bon sens.

6- Causes et conséquences du vieillissement de la population française .

Le vieillissement de la population en France représente un défi tant au niveau du système des retraites que de l'accueil dans les EPHAD. Le scandale ORPEA , suscité par la publication du livre Les faucheurs a ainsi mis en lumière le risque de maltraitance et d'isolement des personnes âgées .

Le vieillissement de la population française est ainsi favorisé par la progression de l'espérance de vie conjuguée à la diminution de la fécondité (I). Selon les projections de l'INSEE , la population devrait diminuer à partir de 2044 mais la mortalité devrait également diminuer . Ce vieillissement est le résultat de la progression de l'espérance de vie grâce aux progrès en matière scientifique et médicale . Toutefois, l'allongement de l'espérance de vie n'est pas forcément en meilleure santé . L'IGAS observe une augmentation des affections longue durée (ALD) qui ont un coût important pour les finances publiques . Ce vieillissement est également le résultat de l'avancée en âge des générations du " baby boom " . Le "papy crash" résulte ainsi en l'augmentation de la part des personnes

âgées dans la population totale.

De plus, le vieillissement de la population pourrait avoir pour conséquence une diminution de la population totale et coût supplémentaire pour les finances publiques (II).

Selon les projections de l'INSEE, le nombre de naissances pourrait diminuer à partir de 2044. Le solde naturel négatif dès 2035, serait temporairement compensé par le solde migratoire mais la population diminuerait à horizon 2070 avec un recul de 10% du nombre de naissances. Le financement du système des retraites est donc un défi important face au vieillissement de la population. Selon les orientations du Comité des retraites (COR) son équilibre pourrait être menacé dès 2035. Par ailleurs, l'accueil des personnes âgées doit être repensé. Le personnel soignant et aide-soignant est insuffisant et doit s'adapter au "virage domiciliaire". La réforme des retraites ainsi que l'attractivité des métiers sociaux et médico-sociaux ainsi que les investissements dans les infrastructures d'accueil doivent répondre aux évolutions démographiques françaises.

Si la fécondité française semble plus élevée que chez nos voisins européens, retardant ainsi les effets du vieillissement de la population, la France devra néanmoins s'adapter à ce futur choc démographique.

Nº
11. I...

Nº
121...